

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 16/03/2026

PRESENTS : M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Nathalie STANDAERT, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD

ABSENTE et EXCUSEE : Mme Annie BOMBOURG

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Amélie FLODROPS

N° 2026-03-20-02

OBJET : Désignation des conseillers communautaires

La commune de Saint-Barthélemy-Lestra fait partie de la communauté de communes de Forez-Est auprès de laquelle elle est représenté par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le délégué titulaire est désigné dans l'ordre du tableau du conseil municipal, la délégation pouvant être refusée.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents

1° **Désigne** comme conseillers communautaires :

- Monsieur Philippe FAYOLLE (Titulaire)
- Madame Marie-Claire GARIN (Suppléante)

2° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Amélie FLODROPS

Le Maire,
Philippe FAYOLLE

